

Règlement des Rencontres d'Ostéopathie Comparée

Les rencontres d'ostéopathie comparée seront de nouveau pleinement présentes, tout cela dans le travail, la convivialité, et la bonne humeur, pour ceci, quelques informations sont importantes à connaître. Il faut comprendre que l'organisation d'un évènement de ce genre n'est pas simple, et que nous nous devons de respecter une certaine rigueur.

Réservation Obligatoire

La réservation aux rencontres est obligatoire et nécessaire à l'organisation. Il s'agit de versement d'arrhes de 50€. Et du remplissage d'un formulaire.

La solution de facilité est d'effectuer cette réservation sur HelloAsso au lien suivant trouvable au lien suivant : <https://www.revue.sdo.osteo4pattes.eu/spip.php?article2975>

Modification de la réservation

La modification du billet et la réservation des repas est possible jusqu'au 10 juin de l'année en cours, après quoi, les repas réservés nous seront facturés, et donc vous serons également facturée.

Annulation

L'annulation et le remboursement des arrhes sont possible **sans** présentation d'un justificatif adéquat avant le 1^{er} mai de l'année en cours.

L'annulation et le remboursement des arrhes sont possible **sous** présentation d'un justificatif adéquat avant le 1^{er} juin de l'année en cours. Après quoi les arrhes seront non remboursables.

Merci de votre compréhension
L'équipe de l'Ostéo4pattes-SDO